

COMPTE RENDU REUNION CLUBS INDRE et LOIRE

JEUDI 9 OCTOBRE 2025 MATIN

Présents : C.Moreau (Présidente Comité) – M.De Russé (présidente de St Cyr Bridge) – B.Cuvillier (président du BCTours) – C.Maillard (secrétaire d'Amboise-Nazelles) – M.Robin (présidente des Atouts de Langeais) – G.Flandrin (V/P des Atouts de Langeais) – M-D.Guesnard-Pingault (présidente de Loches) – S.Baus (président du TIA) – D.Raulin (délégué développement).

1. Echange avec les clubs

- La présidente du comité Claudette Moreau remercie les clubs présents et regrette l'absence d'un représentant de Joué les Tours,
- Bernard Cuvillier fait remarquer que le tournoi festival « La Nuit Tourangelle » est organisé par trois clubs BCT, TIA et Joué les Tours,
- Serge Baus rappelle l'historique du TIA et son fonctionnement,

1.1 Recrutement

- Les clubs du TIA et Langeais ont chacun 5 nouveaux licenciés et le club d'Amboise 6 nouveaux,
- Bernard Cuvillier rappelle que le recrutement doit être orienté vers les jeunes. Avec les 11 nouveaux licenciés de moyenne d'âge de 52ans.
- Didier Raulin rappelle que l'on peut recruter à tout moment en cours de saison. C'est une des raisons de la création de la fonction d'Initiateurs adultes qui assurent la liaison avec les moniteurs pour une intégration immédiate du nouveau bridgeur dont le parcours initiatique doit le conduire à la table de jeu dans les 3 mois qui suivent,

1.2 Fidélisation

- Le club de Langeais fait participer les nouveaux licenciés à la vie du club,
- Le club de Loches organise trimestriellement un tournoi dit « tournoi des anniversaires de licenciés ».
- Les clubs de Langeais et Loches ont signé un partenariat pour organiser alternativement un tournoi où un club reçoit les membres de l'autre club. Les clubs d'Amboise + Loches = idem.
- Le club d'Amboise mène des actions communes avec le club de Vendôme,
- Les clubs de Langeais et Amboise sont d'accord pour signer également un partenariat,
- Bernard Cuvillier fait part de la dynamique de l'école de bridge du BCT avec 70 élèves.

Toutes ces actions contribuent à la fidélisation des licenciés.

2. Infos générales rappelées par la présidente :

- Les cotisations club : le montant qui intégrait les scolaires va être recalculé sans les scolaires. Les régularisations auront lieu en octobre,
- Les règlements des nouvelles épreuves du comité (Triplette et Patton P) doivent être affichés dans les clubs,
- Fiche des moniteurs actifs et Initiateurs Adultes en circulation à compléter. Une réunion des initiateurs Adultes sera organisée dans l'Indre et Loire en fonction du nombre. Les initiateurs Adultes utilisent les livres du Maître,
- Une réunion/formation des organisateurs de tournoi est prévue par la FFB. La formation est non diplômante. Une note du comité sera envoyée pour les inscriptions,
- La convocation à l'AG doit être affichée dans les clubs pour permettre aux adhérents de poser les questions voire assister à l'AG,
- Les comptes-rendus des AG et Conseil Régional doivent être affichés dans les clubs,
- Les clubs doivent inviter la présidente du comité aux AG de club, (un membre du BE assistera, si possible). Le compte rendu doit être envoyé au Comité.

3. QR Code :

Didier Raulin rappelle l'intérêt d'utiliser cet outil moderne pour la collecte des prospects dans toutes les occasions de promotion du bridge soit sur un stand soit sur la plaquette du club. Gérard Didier (délégué numérique) et Didier Raulin sont à votre écoute pour vous aider à l'utilisation de ce nouveau moyen de communication.

Didier Raulin enverra à tous les tutoriels pour créer un QR Code.

4. APR

L'animateur pédagogique régional (APR) interviendra dans 4 clubs lors de la saison 2025/2026 entre les mois de janvier et avril. Les objectifs de ces réunions (dont les frais sont pris en charge par le comité) sont de faire :

- le point avec le ou la président(e) et les enseignants du club sur l'enseignement dans les clubs visités,
- une conférence de 2h sur un thème choisi par le club,
- un tournoi avec des données préparées notamment sur le thème de la conférence,
- un exposé sur quelques données commentées.

Un appel à candidature va être envoyé prochainement, aux clubs. Le club d'Amboise-Nazelles a déjà candidaté.

5. Nouvelles épreuves du comité

Claudette Moreau rappelle la création de 2 nouvelles épreuves de comité donnant droit à la distribution de PE et de PP. Ces deux nouvelles épreuves existent déjà dans d'autres comités. Il est rappelé que les arbitres de ces épreuves ne peuvent pas jouer.

- a. Tournoi/Triplette. La date limite d'inscription des clubs organisateurs est le 30 novembre
- b. Le Patton P. Le règlement est dans l'agenda et la fiche d'inscription des équipes est sur le site du comité à retourner à Frédéric Proux (directeur des

compétitions) avant le 15 janvier 2026. Il est rappelé que les conventions spéciales telles que le 2K multi ne sont pas autorisées,

- c. Les festivals organisés dans le cadre du Challenge Papin doivent respecter le RNC (règlement national des compétitions pages 43-44), à savoir entre autres 60% des droits de table doivent être reversés sous forme de lots ou en espèces,
- d. Concernant l'attribution des PE et des PP : Chaque comité reçoit chaque année une enveloppe de PE et PP à distribuer dans le cadre d'épreuves organisées par le comité. Le comité a décidé de répartir les PP et les PE entre ces trois épreuves de la façon suivante :
 - i. 20% pour les triplettes
 - ii. 40% pour le Patton P
 - iii. 40% pour le challenge M.Papin.

Un licencié ne peut pas gagner plus de 30 PP pour l'ensemble de ces trois épreuves.

6. Site internet

Catherine Maillard fait remarquer qu'après un sondage, aucun licencié du club ne consulte le site internet du comité.

Didier Raulin fait savoir que Gérard Didier (délégué numérique) va envoyer une enquête auprès des clubs sur le numérique et intégrera un questionnaire sur la communication.

Tous les présents sont d'accord pour dire que le site doit être vivant (dynamique) pour être consulté régulièrement.

7. Gazette

Les clubs nous font remarquer que quelques licenciés n'ont pas reçu la gazette. Didier Raulin explique que la gazette a été envoyée par e-mail depuis le site FFB. Si les licenciés, dans mon profil/communications, n'ont pas coché la case « je souhaite recevoir des communications de mon comité/club » ils n'auront pas les envois ni du comité, ni de leur club. C'est vrai également pour les résultats des tournois, il faut cocher la case « je souhaite recevoir mes résultats par e-mail si on veut les recevoir par e-mail.

Pour remédier à ce problème, Didier Raulin a envoyé la gazette aux président(e)s de club et aux clubs. A eux de la faire suivre aux licenciés et de l'afficher dans leur club.

8. Conclusion

Les représentants des clubs ont dit être intéressés par cette rencontre entre le comité et les clubs. A renouveler.

Le secrétaire de séance

Didier Raulin

La présidente du Comité

Claudette Moreau